



Piscine de Marignac

Saison hivernale 2025-2026

Du 22 septembre 2025 au 5 mai 2026

Horaires

Lundi à dimanche : 11h00 à 19h00

Tarifs

Entrée simple

Adulte	8.-
Tarif réduit*	4.-

Multicarte saison hivernale

(Transmissible, valable 2 ans à partir de la date d'achat)

10 entrées adulte	72.-
-------------------	------

Abonnement mensuel saison hivernale

(Non transmissible, valable un mois à partir de la date d'achat. Non remboursable, non compensable même en cas de fermeture de la piscine. Attention : dans les 31 jours sont inclus les jours de fermetures officielles de la piscine. Ces jours ne sont ni compensés, ni restitués.)

Adulte	45.-
Adulte résident-e	35.-
Tarif réduit*	25.-

Abonnement saison hivernale

(Non transmissible, valable uniquement la saison en cours. Non remboursable, non compensable même en cas de fermeture de la piscine.)

Adulte	250.-
Adulte résident-e	200.-
Tarif réduit*	150.-

Abonnement annuel

(Non transmissible, valable 1 an à partir de la date d'achat. Non remboursable, non compensable même en cas de fermeture de la piscine.)

Adulte	300.-
Adulte résident-e	250.-
Tarif réduit*	180.-

Fermetures

- Du 25 décembre 2025 au 1^{er} janvier 2026 inclus
- Du 9 mars au 6 avril 2026 inclus (entretien annuel)
- Du 6 au 8 mai 2026 inclus (passage hiver-été et formation du personnel)

**Bénéficiaires du tarif réduit (la présentation d'une pièce justificative est requise).*

- Etudiant-e en Suisse : moins de 25 ans.
- AVS : dès 65 ans.
- Chômeur-euse : inscrit-e au chômage en Suisse avec carte de l'ORP timbrée.
- Enfant : de 5 à 18 ans.
- Hospice général : attestation à demander à l'Hospice général.
- Carte 20ans20francs : sur présentation de la carte.

Ville de Lancy

République et canton de Genève

